Séminaire récurrent avec mises à jour

Gestion des risques – module 2

22 septembre 2022 (Lausanne, journée entière)

Public visé
- Toute personne soucieuse des risques liés à l'exercice de leur activité, en particulier les personnes qui ont des responsabilités vis-à-vis des clients internes ou externes
- Experts-comptables
- Entrepreneurs
- Responsables d'entreprise et cadres

Contenu
Se complète bien avec les séminaires: 522 420, 522 422, 522 424 et 522 427
- Revue des principes du management du risque
- Le système de management du risque
- La gestion de risques et le système de contrôle interne
- Intégration du management des risques dans le système de management existant
- Introduction à la gestion de la continuité des activités
- Mise en place de la gestion des risques dans un organisme

Conditions-cadres
Pas de prérequis particuliers;
le séminaire 522 420 est recommandé

Vos avantages
Vous connaîtrez
- Les principes de la gestion des risques
- Les dernières évolutions de la gestion du risque
- L'intégration du management du risque dans le cadre de gestion existante
- L'implantation d'un système de contrôle interne. Retour d'expérience

Vous saurez
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à l'évaluation des risques
- Mettre en œuvre une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme
- Mettre en évidence des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadre et les indépendants

Date
22.09.2022 journée entière

Lieu
Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire
CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris
- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

EXPERT suisse
Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Responsable du séminaire et conférencier

Dr. José Lamas-Valverde, Directeur, Formation en Gestion de Risques (Nyon), ex-associé d'Euro Risk Limited (Zürich).
jose.lamas@gestiondesrisques.ch;
www.gestiondesrisques.ch

Conférenciers

Jean-Philippe Bernard, Expert en gestion des risques; OPCIS Services Sàrl; Expert partenaire

Daniel Courtet, Responsable du système de gestion de la qualité chez l'entreprise SADAMEL SA

José Lamas-Valverde

Jean-Philippe Bernard

Daniel Courtet

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.15–08.45	Café d'accueil	
08.45–09.00	Introduction	
09.00–09.45	Management du risque – revue des termes, concepts et principes	José Lamas-Valverde
09.45–10.30	Le système de management du risque – les quatre phases. Intégration dans le management existant. Exemples: SMQ, SCI, GCA	José Lamas-Valverde
10.30–10.45	Pause	
10.45–11.30	Intégration de la gestion du risque dans le système de managment de la qualité (SMQ) Retour d'expérience – industrie	Daniel Courtet
	Thèmes	**Conférenciers**
11.30-12.15	La gestion de risques et le système de contrôle interne (SCI) – différences et ressemblances	José Lamas-Valverde
12.15–13.45	Pause de midi	
13.45–14.45	Implantation d'un système de contrôle interne. Niveau de maturité et pièges à éviter Retour d'expérience – banque	Jean-Philippe Bernard
14.45–15.00	Pause	
15.00–15.45	Introduction à la gestion de la continuité d'activités (GCA) gestion de la pandémie Covid-19 – discussion	José Lamas-Valverde
15.45–16.15	Consolidation de la gestion des risques dans les organismes. Discussion	José Lamas-Valverde
16.15–16.30	Conclusion	José Lamas-Valverde
16.30	Fin du séminaire	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais
Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–
Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.